

PRÉSENTATION

Jacques CHARMES

Économiste ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75010 Paris

1985 a été déclarée par les Nations Unies, année internationale de la jeunesse, dans le but d'attirer l'attention et de susciter des mesures en faveur d'une classe d'âge à laquelle les sociétés traditionnelles, privilégiant généralement l'ancienneté et l'expérience, n'assignent qu'une place et un rôle secondaires et dépendants.

Dans les pays en voie de développement notamment, cette classe d'âge représente désormais une large fraction de la population : si les moins de 15 ans pèsent pour plus de 40 % dans la population du Tiers Monde, les 15-24 ans n'en représentent pas moins de 20 %. Encore convient-il d'accepter une certaine souplesse dans l'application de cette définition : dans de nombreux pays et sociétés, l'insertion sur le marché du travail se fait ainsi bien avant l'âge de 15 ans, souvent dès l'âge de 10 ans et parfois même avant. Dans un nombre tout aussi important de sociétés, et dans le même temps, le mariage et donc l'indépendance vis-à-vis des parents peuvent ne pas intervenir avant l'âge de 30 ans. Des phénomènes aussi contradictoires ne peuvent manquer de provoquer des effets et des réactions contestataires sur les structures sociales qui apparaissent dès lors inadaptées.

Mais en la matière, le risque est grand de s'en tenir à des discours généraux et abstraits. C'est pourquoi il nous a semblé que l'ORSTOM, compte tenu du type de recherches qu'il mène, avait une contribution originale à apporter à la description du rôle et de la situation de la jeunesse dans le développement. La plupart des articles de ce cahier se réfèrent à des recherches concrètes, ponctuelles et approfondies, généralement réalisées à d'autres fins : la jeunesse a rarement été un thème en soi, mais dans toute recherche sur les micro-sociétés du Tiers Monde, il est rare que n'ait pas été abordé, par un biais ou par un autre, le problème des jeunes. Interrogés sur ce qu'ils avaient à dire à ce sujet, des chercheurs venant d'horizons scientifiques très différents (anthropologues, démographes, économistes, géographes, sociologues) ont rassemblé des matériaux collectés au cours de recherches portant généralement sur d'autres objets. Le résultat en est cette série de 23 articles dont le caractère quelquefois ponctuel apporte une touche particulière qui prend signification par rapport au tableau d'ensemble qu'il enrichit. Cette vision impressionniste, caractéristique des travaux de l'ORSTOM, est renforcée par la diversité géographique des terrains d'enquête (Afrique du Nord : Tunisie; Afrique de l'Ouest : Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo; Afrique Centrale : Cameroun, Congo; Océan Indien : Comores; Océanie : Nouvelle-Calédonie; Amérique Latine : Équateur).

Une telle diversité peut être découpée en quelques grands domaines qui assurent un ordonnancement logique aux contributions présentées : la place et le rôle de la jeunesse dans la société, le poids des jeunes dans les migrations rurales-urbaines, leurs modes d'intégration au marché du travail, le rôle ambivalent de la scolarisation, facteur d'intégration sociale ou ferment de contestation, enfin l'échec de l'intégration que représente la délinquance. Si chaque contribution privilégie en général l'un de ces thèmes, en fait toutes y font référence plus ou moins largement, faisant ressortir l'unité de la réflexion; la contestation de la société traditionnelle pousse à l'exode rural, de même que la scolarisation, et en milieu urbain les chemins de l'école, du travail et de la délinquance sont parfois difficiles à démêler.

Mohammed MAZOUZ, dans son introduction au séminaire « Jeunesse, population et développement » qui s'est tenu à Bucarest en juin 1984, rappelle que de puissants facteurs de désintégration et de destruction sont à l'œuvre au sein des sociétés traditionnelles : l'extension de l'économie de marché, la croissance démographique, l'exode rural et l'urbanisation accélérée, la scolarisation et l'insatisfaction qu'elle engendre du fait de l'inadéquation

tion des formations aux besoins du système productif : autant de phénomènes dont les jeunes sont à la fois les victimes et les agents et qui expliquent que, paradoxalement, la jeunesse pose un problème nouveau, apparu avec la société et l'économie modernes. Un phénomène que le pouvoir sacralise afin de mieux le maîtriser, car il le craint avant tout. La jeunesse n'annonce-t-elle pas les périls et ne dénonce-t-elle pas les impasses auxquelles ont conduit les modèles de développement ?

De la place que peut occuper la *jeunesse dans la société* et les institutions politiques et du rôle qu'elle peut y jouer lorsqu'elle prend conscience des dominations et des blocages subis au sein de structures surannées, Claude ROBINEAU nous donne un exemple extrême avec le cas comorien : le « pouvoir lycéen », qui y perdura durant près de trois années avant de sombrer de par ses excès mêmes, tire ses origines d'une remise en cause de structures sociales, économiques et religieuses profondément différenciées et inégalitaires que la croissance démographique, l'impact des mass media et la scolarisation ont contribué à ébranler. La scolarisation en particulier introduit une contestation de l'autorité des Anciens par les enfants de la bourgeoisie citadine cependant que les enfants de la paysannerie pauvre y puisent une critique de l'ordre social établi. Or dans cette société comorienne très différenciée, l'adolescence jouit d'une certaine autonomie, et le regroupement des jeunes en bandes qui sont autant de foyers de réflexion, va leur permettre de réclamer et de mettre en œuvre des modèles culturels qui fassent place à leurs exigences.

Mais le cas de figure comorien est exceptionnel, pour ne pas dire unique. Plus fréquemment, et c'est le cas décrit par Emmanuel FAUROUX pour les Andes équatoriennes, le dynamisme des jeunes, généralement émancipés par les migrations temporaires, mais pas forcément contestataires pour autant, est mobilisé par les autorités en place pour contrebalancer le pouvoir des notables traditionnels et mettre en œuvre une politique économique décidée au niveau central. En somme le comportement déviant, par rapport à leur communauté, des jeunes leaders est mis à profit pour venir à bout des structures traditionnelles qui apparaissent comme des obstacles au développement, à la réforme agraire et aux coopératives. Que les jeunes soient les acteurs mêmes de la transformation, ou qu'ils n'en constituent que le simple instrument, il semble que ce soit toujours l'échec qui se trouve au bout du chemin. Mais l'échec n'est-il pas synonyme d'expérience et n'est-il pas le rituel de passage à la vie adulte, à moins que ce ne soit l'accès à une certaine forme de résignation ?

Tout comme dans le cas des Comores et des Andes, la jeunesse canaque que nous décrivent Jean-Marie KOLHER, Patrick PILLON et Loïc J. D. WACQUANT, est située à la jonction des deux sous-systèmes : le capitaliste et le domestique ; elle est traversée, sous l'effet de la scolarisation, de l'urbanisation et de la salarisation, par des contradictions qui y introduisent la différenciation et empêchent de pouvoir la considérer comme un groupe social cohérent ayant un rôle spécifique à jouer dans les transformations sociales actuelles. Mais alors qu'aux Comores, cette dichotomie de la jeunesse disparaît derrière l'opposition à la tradition, en Nouvelle-Calédonie, dans une situation de type colonial, la jeunesse forge son unité symbolique, la représentation de son identité et de son authenticité canaque, à travers l'attachement à la coutume. À l'aide des résultats d'une enquête d'opinion sur les principaux éléments de la coutume, les auteurs montrent cet attachement, non dénué toutefois de sens critique, notamment en ce qui concerne les coutumes régissant les rapports domestiques. On comprend que la référence coutumière est un moment nécessaire dû à la conjoncture socio-politique. Dès que celle-ci sera liquidée, on ne peut douter que la jeunesse canaque, rejoignant en cela le comportement de ses homologues, fera sauter l'étau dans lequel elle se trouve enserrée par la nécessité de l'heure, entre la différenciation objective (économique) et l'indifférenciation subjective (culturelle).

À l'étude sociologique se référant aux coutumes répond en contrepoint, mais pour en arriver à des résultats en définitive concordants, l'étude statistique et démographique de François COLONNA, Bernard LACOMBE et Gaspard BOUNGOU qui, pour analyser les rapports qu'entretiennent tradition et modernité au Congo, se réfèrent non plus à des coutumes en tant que telles, mais à des indicateurs particuliers qui sont censés en être significatifs, et aux valeurs différentielles qu'ils prennent dans la catégorie des jeunes, comparée à celle de leurs aînés. Ces indicateurs sont, par exemple, la composition ethnique des ménages, leur caractère nucléaire ou élargi, les formes d'habitat, la connaissance des langues véhiculaires, la possession de biens de consommation, la caractérisation des relations par la parenté ou l'amitié, les relations de dépendance (à travers les sommes d'argent reçues et données), ou encore l'attribution des noms aux enfants. Les résultats de ces comparaisons d'attitudes sont contrastés et ambivalents, traduisant une insertion des jeunes plus profonde dans la vie moderne, mais également un attachement, une fidélité ou une soumission inconsciente ou obligée à certains comportements traditionnels. Les attitudes à l'égard de la maladie sont exemplaires de ce comportement ambivalent : plus connaisseurs que leurs aînés des symptômes et des malaises qu'ils ressentent, les jeunes s'estiment néanmoins plus souvent agressés par la sorcellerie et ils font appel à la médecine traditionnelle plus souvent qu'à la médecine moderne. Mais une telle attitude peut s'expliquer aussi par une plus grande impécuniosité et une plus fréquente implication dans des situations conflictuelles. Mais précisément, cette intrication des causes subjectives et objectives des comportements de la jeunesse n'est-elle pas la base syncrétique sur laquelle s'édifie la société congolaise de demain ?

Quelle vision de la jeunesse retrace l'opinion des Anciens ? A travers la parole coutumière, Bertrand GÉRARD, anthropologue, essaie de percer l'inquiétude d'une population d'agriculteurs du Burkina, face à des transformations brutales : montée de l'Islam et déclin des valeurs villageoises, famines, emprise de l'administration et décloisonnement de l'espace socio-politique traditionnel, émigration vers les villes et recherche des biens et habitudes de consommation occidentaux. En examinant quelques points d'achoppement du moment (la parole coutumière qui le cède au représentant de l'État, la sécheresse comme conséquence du non-respect de la coutume, la revendication des jeunes filles de choisir leur mari, la difficile cohabitation de l'Islam et des coutumes), la jeunesse, appelée à remplacer les Anciens, apparaît comme la voie de la réconciliation : alors, la coutume sera respectée, mais ses nouveaux détenteurs agiront différemment. Ils n'hésiteront pas, par exemple, à se déplacer à la ville, et ils seront capables de réunifier les diverses instances de la chefferie (coutumière, islamique et administrative).

Pourtant le Nord du Burkina n'est pas aussi fortement touché par les *migrations et l'exode rural* que les régions Mossi : Jean-Louis BOUTILLIER, André QUESNEL et Jacques VAUGELADE nous rappellent que 82 % des jeunes hommes y effectuent un premier départ avant 25 ans. Paradoxalement, les fondements mêmes de la société ne sont pas remis en cause : encore dénigrée vers 1950-1960, la migration du jeune dépendant est aujourd'hui légitimée. Le nouvel équilibre socio-économique atteint ne tient pas cependant à un comblement du manque à produire par les envois d'argent. Malgré leur importance, ceux-ci ne servent pas à développer les forces productives et les gains sont dépensés en biens de consommation. Ainsi est neutralisée la supériorité économique des jeunes migrants, et assuré le maintien à leur place dans la hiérarchie lignagère. Progressivement, des changements deviennent néanmoins perceptibles dans les systèmes de production villageois, qui laissent entrevoir une possible alternative à la migration de la jeunesse.

Le projet de la jeunesse peut être mis en lumière autrement que par la parole coutumière : c'est dans l'imagination et les motivations des jeunes qui ne sont pas encore partis en migration que Michel AGIER essaie de trouver les éléments d'élaboration de leurs projets. Examinant les rédactions d'une classe de CM 2 d'un village du Sud-Cameroun sur leurs projets professionnels d'avenir, l'auteur montre que le départ est toujours associé au retour. L'attrait des lumières de la ville (facteur traditionnellement mis en exergue dans la littérature anglo-saxonne sur l'exode rural) est ici interprété comme une médiation nécessaire pour permettre d'installer les « ampoules qui éclaireront le village ». Et l'attirance de la ville est symptomatiquement associée à un projet de retour au village rendu aussi attractif que la ville. Non exclusives d'un certain comportement ostentatoire, ces « inventions du futur » se réfèrent à la pratique actuelle des adultes : des associations d'entraide existent qui facilitent l'insertion en ville, et qui collectent également des fonds destinés à assurer les retombées de l'émigration pour le village d'origine.

Dans cette même région du Sud-Cameroun, chez les Eton, où la monétarisation est forte, comme l'est l'empire des Anciens, l'accession au rang de diplômés fournit aux jeunes une chance de fuir une situation vécue comme pénible : Bernard DELPECH aboutit à des conclusions fort proches des précédentes. Mais le psycho-sociologue y voit les fantasmes de jeunes qui s'imaginent déjà en planteurs-citadins, rendant des visites dominicales au village, en complet-veston au volant d'une automobile, et logeant dans une maison de style moderne. La réalité ne correspond pas à ces aspirations : l'exercice de petits métiers, l'inoccupation entraînent des frustrations et la contestation du pouvoir des aînés aussi bien que de l'État.

L'exode rural des jeunes est également traité par Marie-Christine CORMIER qui relève l'aspect initiatique du voyage pour les jeunes filles et les jeunes gens originaires de Casamance et qui partent pour Dakar s'employer comme bonnes ou dans les petits métiers. Le maintien des liens avec le village est de règle : il assure une certaine emprise du milieu d'origine en ville, mais il fait également pénétrer au village certains aspects de la vie moderne, à travers les activités et les loisirs que pratiquent jeunes émigrés et jeunes restés au village, au sein des classes d'âge.

Mais la préoccupation des pouvoirs publics aussi bien que des chercheurs pour les jeunes migrants nous fait oublier cette jeunesse analphabète qui reste à la campagne. Abdou TOURÉ rappelle le rôle ambigu que jouent l'alphabétisation et la scolarisation en véhiculant le modèle urbain et en forgeant les attitudes et opinions qui font des jeunes ruraux ivoiriens des inadaptes à leur propre environnement. Une fois urbanisés malgré — comble de la contradiction — les freins mis à l'exode rural et les incitations à retourner à la terre, ces jeunes (défaillants du système scolaire, car ils ne parviennent pas au bout du cursus) viennent alimenter la population des délinquants, à moins qu'ils ne saisissent l'opportunité d'exercer de petits métiers de la rue qui se révèlent lucratifs. Une seule catégorie de jeunes est réellement privilégiée par les pouvoirs publics : ce sont les jeunes scolaires du secondaire et les étudiants du supérieur. Ceux-là bénéficient de toute la sollicitude et de confortables subventions du pouvoir qui y puise les forces militantes dont il a besoin.

L'insertion sur le marché du travail est bien sûr un moment décisif qui constitue pour la jeunesse une étape importante du passage à la vie adulte. Elle dépend de l'éducation reçue, et d'elle dépend l'évitement de la

délinquance ou des déviances qui peuvent marquer ce passage. Or, cette insertion peut intervenir très tôt, souvent dès l'âge de 10 ans, et même avant. L'examen détaillé des statistiques de quelques pays africains auquel je me suis livré, montre que les taux d'activité des moins de 15 ans ne sont pas négligeables, malgré la sous-estimation manifeste des données, et que les taux pour les 15-19 ans sont supérieurs aux taux globaux. Bien plus, certaines catégories de jeunes, surtout de sexe féminin, sont en quelque sorte « oubliées » par les statistiques : la proportion est importante des jeunes filles de 10 à 14 ans qui ne sont ni scolarisées, ni au travail, et préfigurent les futures femmes au foyer. Et chez les garçons, ces jeunes inactifs non scolarisés n'appartiennent-ils pas à la rue, à l'école de la délinquance ? Ceux qui, malgré leur jeune âge, appartiennent déjà à la population active, se retrouvent en formation sur le tas, comme apprentis dans le secteur non structuré, ou encore exercent de petits métiers.

L'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré peut constituer un élément important du processus d'adéquation des formations aux emplois requis par le système productif, parallèlement et complémentirement à l'enseignement scolaire. A propos de la Tunisie, je souligne le développement récent et l'importance actuelle de ce mode de formation, par l'analyse des données statistiques disponibles. Mais cette vision purement quantitative est éclairée par des investigations qualitatives qui, dans les divers corps de métiers, font apparaître le caractère ambivalent de l'apprentissage : il peut représenter une forme d'exploitation d'une main-d'œuvre jeune, faiblement rémunérée, mais néanmoins rendue rapidement productive ; il constitue aussi un puissant processus de socialisation et d'intégration au monde du travail, et un creuset où se forge la mentalité d'entrepreneur et le goût de l'initiative privée. De ce point de vue, l'apprentissage dans le secteur non structuré peut ne pas constituer un handicap, mais bien un atout par rapport à la formation reçue dans le système professionnel ou dans l'entreprise moderne, laquelle conduit invariablement au salariat.

Françoise DUREAU et Antoine DUBERT utilisent une démarche monographique analogue pour analyser le secteur de la menuiserie et du bâtiment dans une ville de l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Il est frappant de constater la constance de certaines caractéristiques de l'apprentissage à travers la diversité des corps de métiers et des situations sociales et géographiques, ce qui n'exclut pas de notables différences. Sous l'effet de la crise que traverse le pays, de la scolarisation qui pousse les jeunes à l'exode rural et les éloigne des métiers manuels, les formes traditionnelles de l'apprentissage tendent à être remises en cause et à évoluer. Cette évolution qui, en apparence, semble être la même que celle qui s'observe en Tunisie, est interprétée différemment dans le cas de la Côte d'Ivoire. Les apprentis se détournent des ateliers traditionnels du secteur non structuré, pour se faire embaucher en grand nombre par de petits patrons dynamiques, transfuges du salariat dans le secteur moderne : et cette nouvelle forme d'apprentissage conduirait à une meilleure maîtrise du métier et à une plus sûre installation à son propre compte, alors qu'en Tunisie, cette évolution se traduirait par une aggravation de l'exploitation des apprentis et par leur spécialisation dans des tâches parcellaires.

Les petits métiers constituent une autre possibilité d'intégration au marché du travail. Mais dans le cas des jeunes porteuses du grand marché de Lomé que Massan GBEASSOR et Yves MARGUERAT décrivent comme une population marginale (de par leur origine, leurs caractéristiques et leurs conditions de vie), l'ambition se réduit à la constitution d'un trousseau en vue du mariage, ou à la fourniture d'une aide matérielle au village. Peu nombreuses sont celles qui espèrent un jour devenir commerçantes.

Insistant sur l'aspect initiatique et la volonté de comportement ostentatoire présents dans le départ en migration des jeunes Mossi, Pierre LESSELINGUE montre comment l'insertion en ville est facilitée par l'accueil de ceux qui sont déjà installés. Cependant, l'apprentissage n'est qu'une simple étape de transition vers le retour au village et l'accomplissement d'un destin d'agriculteur.

L'extrême mobilité de la jeunesse n'est pas seulement une caractéristique du monde du travail (où l'on recherche une meilleure formation ou une meilleure rémunération) ; la mobilité est aussi d'observation courante dans la *jeunesse scolaire*, ainsi que nous le montre André FRANQUEVILLE à propos de Yaoundé où 34 % de la population est constituée par des élèves et étudiants : les migrants scolaires (comparés aux migrations de travail, familiale ou matrimoniale) représentent un tiers du groupe d'âge des 6-25 ans, et la moitié de celui des 10-19 ans ; dans cette population, la poursuite du succès ou des diplômes provoque une très forte mobilité. La scolarisation, qui s'est généralisée et étendue à tout le pays, n'étant plus un tremplin vers la ville, est ainsi devenue en elle-même un puissant moteur de l'immigration urbaine. Les aspirations de cette jeunesse scolaire correspondent aux besoins nouveaux du pays (les professions de la santé, de l'enseignement, et les métiers d'ingénieurs ont remplacé l'attraction exercée par l'administration), mais cette adéquation reste contradictoire avec le désir de rester à la capitale.

Si la scolarisation est facteur d'exode rural, l'enseignement en langue vernaculaire n'y constituerait-il pas un frein particulièrement bienvenu ? Mais en réalité, ce sont les opportunités de revenus supposées plus nombreuses qui sont à l'origine des migrations des jeunes vers les villes.

Et les arguments présentés en faveur de l'enseignement en langue vernaculaire sont tout autres : passage de l'aliénation à la prise de conscience, acquisition plus efficace des premiers concepts, contact avec l'héritage culturel, accession du plus grand nombre aux savoirs modernes. André JACQUOT en démontre la faible validité et rappelle que l'expérience du Sénégal ne s'est pas révélée concluante et a fait apparaître une absence de réflexion préliminaire sur ce sujet. Car dans les États multilingues de l'Afrique au Sud du Sahara, quelle langue devrait-on choisir ? Et pour les communautés dont la langue n'aurait pas été choisie, l'apprentissage ne serait-il pas aussi difficile que celui du Français ?

Cependant, si les langues vernaculaires en situation de contact, particulièrement en milieu urbain, risquent de régresser et de disparaître, ainsi que le souligne Jean DELLO à propos du Congo, il faut se poser la question de leur revalorisation, mais ce processus ne passe certainement pas par leur utilisation comme langue d'enseignement.

L'école n'est pas seulement un facteur d'intégration ou de possible ascension sociale, elle représente aussi un lieu où les jeunes filles peuvent, pour un temps, échapper à leur statut de futures reproductrices. A Brazzaville où 45 % de la population est scolarisée (plus qu'à Yaoundé), on ne trouve plus en Terminale qu'une fille pour 5 garçons, alors qu'elles sont aussi nombreuses qu'eux en Troisième. Or, nous expliquent les médecins Marc LALLEMAND et Gonzague JOURDAIN, 50 % des écolières sont des migrantes, et 40 % de celles qui sont en 2^e cycle ont eu au moins un enfant généralement dans des conditions précaires, un tiers d'entre elles ayant subi un avortement. Dans un tel contexte, l'avortement n'est pas seulement un fléau social, ou même une forme particulière de la délinquance, c'est un problème d'hygiène publique. Analysant des entretiens menés avec des jeunes qui n'étaient pas (pas encore ?) en situation d'avortement, et d'autres qui l'étaient, les deux auteurs nous montrent que la crainte du conflit avec le père, le partenaire ou le groupe social, évoquée par les premières, disparaît chez les secondes devant la crainte d'un passage prématuré du statut d'élève à celui de femme-mère, d'un changement de classe d'âge qui entraîne renoncement à l'insouciance et à la belle vie.

Cette sortie prématurée de la jeunesse n'est-elle pas aussi le lot de ces jeunes délinquants d'Abidjan qu'Yves MARGUERAT nous dépeint à travers l'exploitation de 250 dossiers des Services de l'Éducation surveillée. La comparaison avec les résultats de l'Enquête démographique à passages répétés, il apparaît que ces jeunes sont nés en milieu urbain, qu'ils sont faiblement scolarisés (10 % contre 43 %), qu'ils ont accusé 2 à 4 ans de retard dans leur scolarité. Le déracinement socio-culturel et l'échec scolaire sont ainsi des facteurs importants de la délinquance juvénile. En outre, la majorité de ces jeunes vit dans un cadre familial désuni. Si près de la moitié d'entre eux n'exercent aucune activité, 30 % ont déclaré travailler dans le secteur informel (particulièrement la réparation mécanique). On aurait tort cependant d'assimiler les petits métiers à la délinquance. L'étude des jeunes cireurs de chaussures montre qu'une telle assimilation est non seulement une idée préconçue qui leur porte tort, mais aussi une erreur d'analyse : soutiens de famille, les jeunes qui exercent ces petits métiers ne sont pas en dérive vers l'illégalité, ni même en voie de marginalisation sociale.

Ainsi l'image conventionnelle du jeune totalement pris en charge par la tribu ou la communauté familiale, jusqu'à son initiation pour l'entrée dans le monde des adultes, est battue en brèche par l'exode rural, l'urbanisation accélérée et la précarité des conditions de vie. Aussi, nous dit Claude BOUËT, les villages d'enfants SOS, qui s'étaient implantés en Europe après la seconde guerre mondiale, pour maintenir dans une même phratrie et sous la protection d'une mère adoptive, des frères et sœurs qui risquaient d'être dispersés, ont-ils un rôle à jouer dans les pays du Tiers-monde. Ils s'y sont multipliés à partir de 1963, s'efforçant de sortir des enfants de l'abandon, de la prostitution et de la délinquance, et de substituer la notion de foyer et de famille à celle de bande. Bénéficiant d'aides bilatérales, ces villages créent en outre une infrastructure utile aux populations déshéritées avoisinantes.

N'est-ce pas là une action pour laquelle les États membres des Nations Unies pourraient consentir des efforts particuliers en cette année internationale de la jeunesse, à propos de laquelle la plupart des contributions de ce cahier se sont attachées à montrer les difficultés actuelles d'insertion dans le monde des adultes : difficultés qui sont particulières à l'époque que nous traversons et qu'il est de notre responsabilité d'aider à surmonter ?